

Courrier

Autor(en): **Bergholz, César / Champion, Fernand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [7-8]

PDF erstellt am: **29.10.2020**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-284477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des livres à écouter

Les éditions *Des Femmes* ont lancé au début de l'année une nouvelle collection, « écrire, entendre », qui propose des livres-cassettes, des textes de femmes dits par des femmes.

Six premières cassettes sont parues en janvier, six autres en mai ; chaque cassette d'une heure est accompagnée d'un livret du texte lu. Elles proposent des pages de :

Une chambre à soi

Virginia Woolf

lu par Maria Mauban

Le plus célèbre essai de Virginia Woolf, écrit en 1929. A partir du thème d'une conférence, « Les femmes et le roman », l'auteur, débuisquant tous les interdits misogynes, pose la question de l'écriture et de la création pour les femmes.

Les portes de Gubbio

Danièle Sallenave

lu par l'auteur

« Il y a deux portes aux maisons de Gubbio : l'une est large, l'autre étroite, légèrement plus haute que le niveau de la rue ; l'une sert de passage aux vivants, l'autre de passage aux morts.

Ma mémoire est semblable aux maisons de Gubbio, parfois cependant elle confond les deux portes. »

La maison de l'inceste

d'Anaïs Nin

lu par Françoise Brion

De ce texte, Anaïs Nin a écrit qu'il avait été pour elle « comme la Saison en enfer d'une femme... l'expérience de la naissance originelle dans la mer. » Et ce sont les rêves, les sensations, les images et les réminiscences qui la tissent, subtilement.

Rétable

de Chantal Chawaf

lu par l'auteur

Le premier texte de fiction de Chantal Chawaf, paru en 1974 aux Editions Des Femmes. « Rétable », procès corporel, tente de réaliser une naissance bienheureuse et réussie, qui viendrait effacer le procès-verbal : froid document d'une naissance manquée.

Le bébé a été brutalement arraché au corps de la mère.

Petite fille qui, devenue écrivain, va se charger du travail d'enfantement dont a été privée la mère par la mort.

La politique du mâle, de Kate Millett (lu par Elisabeth Huppert) ; *La princesse de Clèves*, de Mme de La Fayette, lu par Michèle Morgan ; *Une Femme*, de Sibilla Aleramo, lu par Emmanuelle Riva ; *La chambre intérieure*, d'Irène Schavelzon, lu par l'auteur ; *Le spectre du gris*, de Nicole Ward Jouve, lu par l'auteur ; *Préparatifs de noces*, d'Hélène Cixous, lu par l'auteur ; *Hosto-Blues*, de Victoria Thérèse, lu par Michèle Moretti ; *Trois Guinéas*, de Virginia Woolf, lu par Coline Serreau complètent cette collection « Voir, entendre » des éditions *Des Femmes*.

Courrier

L'approche du 14 juin nous a valu un abondant courrier. Egalité oblige, c'est à deux lettres de lecteurs que nous ouvrons nos colonnes ce mois-ci : pour une anecdote, et une opinion.

Mesdames,

A la veille du 14 juin, permettez-moi de relater brièvement l'anecdote ci-dessous :

A l'occasion de son anniversaire, un garçon de huit ans invite chez lui un groupe relativement nombreux de copains. Parmi ceux-ci, **une fille** seulement...

A la question : « Pourquoi une fillette ? », le petit garçon répond naïvement : « Ma maman voulait une fille pour l'aider pendant le goûter ».

Sans commentaire !

César Bergholz, Genève

* * *

Mesdames,

Je viens de lire votre « abc de l'égalité » et me déclare d'accord avec la plupart des objets traités.

Deux points développés me donnent toutefois des frissons. En effet, vous parlez de la fiscalité de façon partielle et du travail-travail comme si les petits des hommes ne pesaient pas de tout leur poids sur la destinée humaine, comme si nos enfants étaient totalement indépendants après trois mois. Comme dans le règne animal !

Revenant au premier point, je pense sincèrement que la fiscalité que vous voulez conduit à pénaliser très fortement les familles à un seul salaire. Celles-ci seront en infériorité numérique, démocratiquement parlant. Plus aucun article de loi, arrêté ne viendra plus à leur aide. Quand vous additionnez tous les jeunes des deux sexes, indépendants et salariés, les personnes vivant en couple et disposant de deux salaires, puis tous les couples de 50 ans et plus qui pensent que la famille n'a pas besoin de protection supplémentaire, vous avez là une certaine majorité de Suisses qui ne fera pas grand chose pour les familles avec charges d'enfants.

Par ailleurs, vous simplifiez la vie d'une femme active par « travail-maternité-travail » en opposition au « travail-travail-travail » de l'homme.

Permettez-moi donc de vous poser une question : c'est la faute à qui si l'enfant naît si démuné à sa naissance ? Est-ce la faute aux hommes ou aux femmes si leurs petits mettent 20 ans à acquérir une certaine indépendance ?

Pour celui qui accepte la théorie de l'évolution des espèces, le cheminement de la race humaine a quelque chose de grandiose. Muni d'un grand cerveau qui reste à meubler et d'un corps chétif, le petit d'homme doit encore compter sur une aide extérieure. Permutez les rôles si vous le voulez mais les données de base ne se modifient pas pour autant. Il faudra toujours qu'un des deux conjoints, au moins, aille gagner l'équivalent en argent de la nourriture, du toit et des habits.

En abrégé : vous pouvez tout égaliser, veillez toutefois à ne pas mettre la famille à un salaire en infériorité potentielle.

Fernand Champion, Courrendlin